



Saint-Brieuc, 19 novembre 2013

Communiqué de presse

La prochaine séance publique (Décision Modificative n°3)
du Conseil général des Côtes d'Armor est prévue :

le jeudi 28 novembre à partir de 9h
(en principe jusqu'aux environs de 19h30)

et le vendredi 29 novembre à partir de 9h
(en principe jusqu'aux environs de 12h30)

dans l'hémicycle de l'hôtel du Département

→ Cette session publique sera retransmise en direct puis consultable en différé sur le site cotesdarmor.fr

Le déroulé de la session vous sera communiqué ultérieurement.



Contact presse

Stéphanie Prémel

Tél. 02 96 62 63 28 | Courriel. premelstephanie@cg22.fr

Retrouvez communiqués et dossiers de presse dans l'espace presse de cotesdarmor.fr